

## L'EMPLOI DES FEMMES A BRAZZAVILLE

Emilienne RAOUL - MATINGOU

Université Marien N'gouabi - Département de Géographie

Brazzaville compte une population de plus d'un demi-million d'habitants, dont les femmes représentent près de la moitié. Selon les statistiques officielles, moins du quart des actives participent à la vie économique de la ville, les unes ayant pu accéder à des emplois salariés, les autres, pour reprendre leur expression, "se débrouillent".

### 1. LES EMPLOIS SALARIES

Le salariat féminin est apparu avec la colonisation et le premier emploi offert aux femmes à cette époque fut celui de domestique "bonne" ou "boyesse" (féminin de boy). Leurs attributions consistaient uniquement à garder des enfants et ces femmes avaient pour employeurs exclusifs des Européens. N'étant pas scolarisées, les "bonnes" étaient recrutées très jeunes.

Il semble que les femmes domestiques de nos jours, bien qu'analphabètes ou semi-analphabètes, soient d'un âge mûr. Celles qui bénéficient d'une longue expérience dans le métier sont employées par les Européens et déclarées à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. Elles perçoivent en conséquence un salaire supérieur à celui des domestiques employées par les autochtones et sont relativement plus jeunes. Cependant leurs attributions se sont élargies, elles ont non seulement la garde des enfants, mais certaines s'occupent de l'entretien de la maison et font la cuisine.

Entre 1961 et 1972, le nombre de domestiques à Brazzaville accusaient une baisse. En réalité ce nombre a plutôt augmenté mais cette augmentation n'apparaît pas dans les statistiques de la CNPS qui ne tiennent compte que des employés déclarés. Or la majeure partie des employés de maison travaillent chez les Congolais qui ne versent pas de cotisation.

Pour connaître les premiers emplois publics occupés par les femmes, il a fallu recenser celles en situation de retraite. En 1980, elles étaient au nombre de 57, 42 d'entre elles, analphabètes, travaillaient dans les services de santé. D'après les archives, la première femme à prendre sa retraite, en 1959, fut

une matronne. L'entrée des femmes dans le salariat public peut donc se situer entre 1929 et 1934. Cependant, il faut signaler que ces matrones et aides hospitalières n'exerçaient pas en ville, mais dans les zones rurales du Moyen-Congo ou autres colonies de la Fédération Française.

Après la santé, l'enseignement est le deuxième corps public a avoir recruté les femmes vers les années 1940. On peut situer les premiers recrutements dans le secteur privé entre 1945 et 1956, l'année 1956 étant celle où l'on a vu la première Africaine vendeuse dans un monoprix. A travers cette brève rétrospective de l'entrée des femmes dans le salariat, il s'avère que celui-ci est un phénomène récent.

### 1.1. Aspects quantitatifs

Tableau 1 : SALARIES

Années	Hommes salariés	Femmes salariées	
1961	19 746	400	Salariés de ! Brazzaville !
1974	39 700	4 304	
1979	26 460	6 834	Fonctionnaires! dans ! l'ensemble !
1980	29 913	9 573	du Congo !

En 1985 il a été procédé au recensement des agents de la fonction publique, et il en résulte que le Congo compte dans son ensemble 56 239 agents (1) mais la part des femmes n'a pas été indiquée.

Tableau 2 : EFFECTIFS DES PERSONNES DANS QUELQUES MINISTERES

Ministère ou Département	Nombre total d'agents	Nombre de femmes	Taux de féminisation
Enseignement	19 751	3 871	19,6 %
Santé	7 433	3 420	46, %
Affaires Sociales	3 376	2 226	65 %
Administration générale	8 222	2 493	30 %

Source : Communication du Ministre du Travail et de la Fonction Publique lors du Symposium sur la Femme tenu en 1985.

Il ressort de ce tableau que le taux de féminisation le plus élevé est celui des Affaires Sociales. Bien que l'enseignement regroupe le plus grand nombre de femmes travailleuses, sa part relative reste faible. Les ministères et départements qui emploient peu de femmes sont nombreux : mines, élevage, statistique, jeunesse, sport, etc.

Dans les entreprises d'Etat on comptait en 1980, 6636 agents dont 5940 hommes et 696 femmes soit respectivement 89.50 % et 10.50 % . Le taux de féminisation le plus élevé concerne une entreprise à faible effectif, la Caisse Nationale d'Epargne, soit 34 % . En chiffre absolu, l'entreprise qui regroupe le plus grand nombre de femmes est l'ONPT (Office National des Postes et Télécommunications), à savoir 172 femmes, soit seulement 19 % des effectifs. Les entreprises de type industriel emploient peu de femmes soit 4 % dans le textile, 3 % dans la fabrication des meubles.

Quant aux entreprises privées, dont 70 % relèvent du secteur tertiaire, elles embauchent peu de femmes (5 % seulement). La proportion est beaucoup plus élevée chez les femmes expatriées, soit 21.75 % .

## 1.2. Les emplois occupés par les femmes

### 1.2.1. Les emplois productifs

Le complexe textile de Kinsoundi, la SOTEXCO, était la seule entreprise à offrir des emplois de type industriel aux femmes. Il y a quelques années on en comptait 105, mais à la suite d'une compression de personnel en 1980, il n'en restait plus que huit.

Quant à la teinturerie de l'URFC (Union Révolutionnaire des Femmes du Congo), créée d'abord sous forme de coopérative, à la suite de difficultés financières, son personnel fut intégré dans la fonction publique en qualité d'ouvrières contractuelles. Leur activité consiste à teindre les tissus de façon artisanale, d'après une technique apprise en Guinée. Ces ouvrières étaient au nombre de 46 en 1980.

### 1.2.2. Les emplois non directement productifs.

Ce sont ceux qui occupent le plus grand nombre de femmes. En effet, les professions d'enseignante et de soignante regroupent à elles seules 60 % du total des salariées. Rappelons que l'enseignement présente un taux de féminisation relativement faible (19 %), mais les femmes y sont plus nombreuses en chiffre absolu, et ce, particulièrement dans les écoles primaires et techniques du premier cycle. Les femmes enseignantes travaillent

lement en ville : dans l'enseignement primaire 42 % exercent à Brazzaville contre 14 % d'hommes; dans le secondaire, le pourcentage est encore plus élevé. il est respectivement de 60% et 27% .

L'entrée des femmes dans l'enseignement supérieur est récente : dans les statistiques de 1985 on ne compte que 23 professeurs femmes sur un total de 635.

### 1.2.3. Les emplois du tertiaire

Aucune donnée n'est disponible dans ce secteur. Cependant, dans les entreprises privées, la profession la plus courante est celle de vendeuse. Contrairement aux entreprises publiques, dans le privé les employeurs préfèrent confier aux hommes plutôt qu'aux femmes les travaux de bureau tels que dactylographie ou comptabilité. Dans le secteur public, outre la profession de dactylo qui est de loin la plus répandue, on constate néanmoins une diversification des emplois du tertiaire : comptabilité, pompiste, opératrice, programmeur...; dans certains départements elles sont classées parmi les cadres : économiste, inspectrice...

Les salariées ne sont pas les seules à exercer des activités en milieu urbain, il y a un nombre considérable de femmes qui ne sont pas connues des statistiques officielles, mais animent une part importante de l'économie urbaine dans le secteur informel.

## 2. LES ACTIVITES NON SALARIEES

Il n'a pas été procédé à un inventaire exhaustif de ces activités; seules les plus significatives ont été retenues.

### 2.1. La production alimentaire

La production alimentaire en milieu urbain est une activité qui reste encore très proche de celle réservée aux femmes en milieu rural, comme le maraîchage et la fabrication du manioc.

Le maraîchage à Brazzaville est relativement ancien, il a accompagné l'installation des premiers colons et missionnaires à une époque où l'importation de vivres frais d'Europe était inimaginable. Très tôt les hommes et les femmes se sont distingués, les uns cultivant les légumes destinés à la consommation européenne, les autres cultivant les variétés locales. Mais du fait de la pression d'une demande croissante en produits maraîchers locaux, les femmes sont actuellement les plus nombreuses dans cette activité.

En effet les chiffres montrent une nette prédominance de l'élément féminin au sein de l'activité maraîchère. En 1979 elles représentaient 72 % de l'effectif total; en 1985, 79 % . Dans

certains jardins ce taux peut atteindre 96 % . Les femmes appartiennent, toutes ou presque, à l'ethnie Bakongo, la grande majorité venant du district de Boko. Peu de jeunes femmes exercent ce métier, elles sont plutôt d'un âge mûr, la quarantaine et même plus.

Depuis quelques années on constate une baisse sensible du nombre de maraîchers à Brazzaville. En 1978, on en comptait environ 863; il s'agit là de ceux regroupés dans les centres bénéficiant d'un encadrement du service de l'agriculture, et en 1985 ce chiffre tombait à 622. Cette baisse est directement liée à la suppression des terres de culture en ville. En effet, l'extension de la ville se fait en partie aux dépens de surfaces cultivables, bien des terres maraîchères sont aujourd'hui occupées par les constructions urbaines : Mpila, Ngotala, le ravin du Tchad, le ravin de la Glacière, les bords de la Mfoa.

A Talangaï les terres ont été reprises pour permettre l'installation d'usines, et l'on parle d'un projet de construction de route sur la corniche, ce qui supprimerait donc les jardins de Mbama. Les maraîchers ne sont pas propriétaires des terres sur lesquelles ils travaillent, celles-ci soit appartiennent à la municipalité, soit relèvent du droit coutumier. La pression urbaine est si forte que les maraîchers sont contraints de quitter ces terres. La conséquence de la disparition de surfaces cultivées autour de Brazzaville sera le problème d'approvisionnement en produits maraîchers pour la capitale.

Les femmes se distinguent également dans une autre activité, celle de la fabrication des pains de manioc ou "chikouangue". C'est un travail qui leur est exclusivement réservé depuis la culture des tubercules jusqu'à l'élaboration du produit fini. Les outils utilisés sont simples : un pétrin et son rouleau en bois, quelques touques (2) et paniers en osier. Il n'est pas nécessaire d'évoquer ici les différentes étapes de la fabrication du manioc, mais rappelons néanmoins que le travail est harassant et particulièrement pénible dans la phase de pétrissage.

Au début de l'urbanisation, la fabrication du manioc était une activité rurale. la production était acheminée par les femmes à pied des villages vers la ville. Les moyens de transport ont bien sûr évolué depuis lors, et dans le même temps la croissance urbaine a fait augmenter la demande; la fabrication de cette denrée est devenue de ce fait, aussi bien une activité rurale qu'urbaine.

Le nombre de fabricantes de manioc à Brazzaville n'est pas connu, mais une enquête révèle que peu de jeunes femmes se consacrent à cette activité, 13 % seulement ont moins de 30 ans, 50 % ont entre 30 et 40 ans et 45,5 % ont plus de 40 ans. Les

50 % ont entre 30 et 40 ans et 45,5 % ont plus de 40 ans. Les citadines de naissance représentent une proportion infime : 92 % des femmes produisant le manioc en ville sont nées dans les campagnes.

## 2.2. L'artisanat

L'artisanat utilitaire, encore très répandu en milieu rural, est peu pratiqué par les femmes en milieu urbain. La poterie, la vannerie, le tissage occupent de moins en moins de personnes. Par contre l'artisanat de service est un domaine récent essentiellement urbain, dans lequel les femmes prennent depuis peu une place relativement importante. Dans la couture elles rivalisent d'ingéniosité avec leurs confrères masculins dans la confection de vêtements pour dames. En ce qui concerne la coiffure, les congolaises ont commencé à fréquenter les premiers salons tenus par les coiffeuses africaines de nationalité étrangère dans les années 70. Depuis lors c'est une activité florissante qui est présente dans la plupart des quartiers populaires, et qui recrute son personnel essentiellement dans le milieu féminin.

## 2.3. Le commerce

A l'époque coloniale, le marché était l'unique lieu où les Africains pouvaient exercer une activité commerciale. Il avait une position centrale et desservait des quartiers peu étendus. Au fil du temps, l'extension du tissu urbain a provoqué l'éclatement des lieux de vente. Après le marché central, sont apparus des marchés secondaires puis de multiples points de vente le long des parcelles, dans les avenues, les places publiques. Cette activité commerciale a toujours été l'affaire des femmes; malgré l'absence de statistiques, le commerce de détail et du micro-détail est l'activité dominante exercée par les citadines.

C'est dans les marchés urbains (une vingtaine environ pour Brazzaville) que la concentration de femmes est la plus forte notamment dans la redistribution de produits alimentaires tant locaux qu'importés. Les femmes exercent également cette activité à domicile où elles installent sur des étals placés à l'avant des parcelles des produits qui ne posent aucun problème de conservation et qui ont subi un fractionnement avant leur mise en vente: riz, huile, sucre, pétrole, bois de chauffe... Enfin devant les établissements publics et commerciaux relativement nombreux à Brazzaville (écoles, hopitaux, bâtiments administratifs, magasins, etc.) les femmes proposent des marchandises dont la nature diffère selon les lieux.

Il existe une autre catégorie de femmes, une minorité mais très dynamique, que l'on pourrait appeler les "femmes d'affaires" et dont les activités sont en rapport avec l'extérieur. Elles importent des articles d'habillement de "luxe" (robes longues,

chaussures, sacs, bijoux, lingerie féminine, prêt-à-porter, pagnes) et des produits alimentaires (huile, tomate concentrée, oignons, riz...) Elles vont en France, Italie, Espagne, au Togo, Bénin, Côte d'Ivoire et Ghana. Les activités des femmes d'affaires ont peu d'effet sur l'emploi; elles n'ont, en général, pas plus de 3 salariés, recrutés généralement dans le cercle familial.

On retiendra qu'à Brazzaville le salariat est d'abord le fait de l'Etat. Après l'indépendance, la scolarisation des filles et l'entrée dans les écoles de formation leur ont ouvert les portes de la fonction publique. Bien que le nombre de femmes salariées ait augmenté relativement vite ces dernières années, dans l'ensemble il reste très inférieur à celui des hommes. Par ailleurs, leur représentativité est encore très faible lorsqu'il s'agit d'assumer de hautes fonctions.

C'est le secteur informel qui offre le plus grand nombre d'emplois aux femmes, notamment dans le petit commerce. Dans cette activité elles tirent les ressources qui leur permettent de survivre en milieu urbain, mais l'analphabétisme, qui frappe la majorité d'entre elles, limite les possibilités d'améliorer leur rendement.

#### Notes

(1) Chiffres annoncés par le Ministère du Travail et de la Fonction Publique lors d'une émission télévisée

(2) Fût en métal coupé par moitié utilisé pour la cuisson du manioc

# Journées d'Etude sur Brazzaville.

**Actes du colloque**

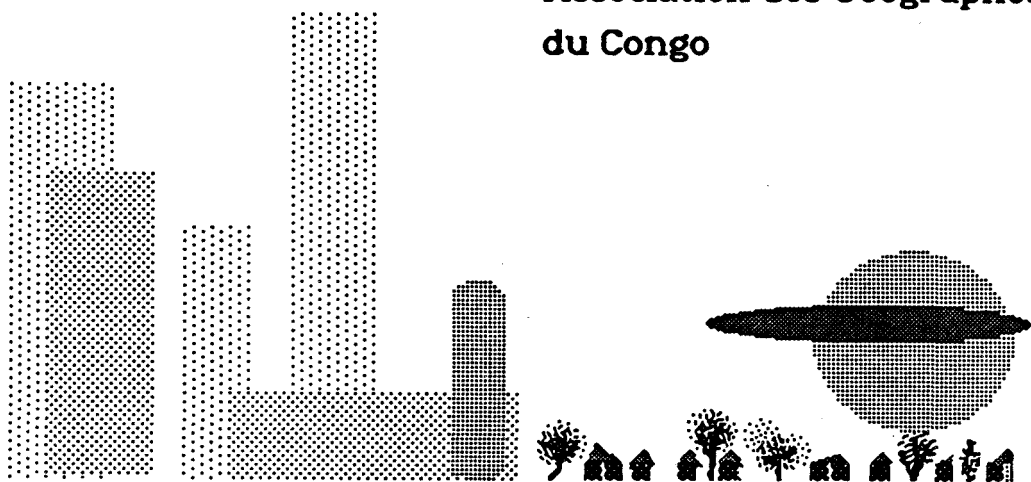
**Brazzaville, 25-28 avril 1986.**

**ORSTOM**

**Santé Urbanisation**

**AGECO**

**Association des Géographes  
du Congo**



**Publié avec le concours de la Mission Française  
de Coopération et d'Action Culturelle.**

**Brazzaville. R. P. Congo.**